

Le Canada se réjouit également du programme d'évaluation des cycles du combustible nucléaire, qui commencera bientôt à l'échelle internationale. Certes, il existe des divergences légitimes sur la valeur des différents modes d'utilisation des ressources et de la technologie nucléaires, mais nous espérons que, dans cette analyse, effectuée sur le plan international, on se penchera attentivement sur des cycles de combustible ne faisant pas appel au plutonium et permettant d'exiger de meilleures garanties. D'après nous, ce projet mérite de recevoir un appui sans réserve de toute la communauté internationale. A vrai dire, même si des pays comme le Canada sont disposés à adopter des mesures rigoureuses à l'échelle nationale, le régime international de non-prolifération ne saura être vraiment mis en oeuvre qu'avec la participation de tous les pays - qu'ils soient dotés ou non d'armes nucléaires, industrialisés ou en développement, exportateurs ou importateurs - c'est-à-dire, de tous ceux qui partagent le désir d'éviter les dangers inhérents à la prolifération nucléaire.

Les efforts déployés dans le cadre des accords SALT et à l'échelle internationale afin de consolider le régime de non-prolifération nous permettent d'envisager avec un certain optimisme la réalisation de l'objectif tant convoité qu'est l'interdiction totale des essais nucléaires. Depuis des années, l'immense majorité des États membres insiste sur l'importance d'en arriver à un tel traité. Certes, c'est un précieux encouragement que de voir débiter des négociations officielles entre les trois États dotés d'armes nucléaires à qui il incombe - en qualité de premiers signataires du Traité de 1963 sur l'interdiction partielle des armes nucléaires - d'engager de telles négociations.

Le Canada a exposé sa position sur le sujet maintes et maintes fois. Nous estimons qu'il revient aux deux superpuissances de donner l'exemple et de s'entendre pour mettre un terme à leurs essais nucléaires pendant une période déterminée, même si les autres États dotés d'armes nucléaires ne les imitent pas immédiatement. Durant la présente session, nous avons appris du ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Gromyko, que son pays, tout comme les États-Unis et le Royaume-Uni, pourrait envisager de mettre un terme à ses essais. Cette annonce marque une évolution heureuse de la position soviétique, évolution dont on doit se féliciter particulièrement dans la mesure où elle suppose, comme nous le soutenons depuis longtemps, que les progrès en faveur de l'arrêt définitif des essais ne sont pas subordonnés à la participation de tous les États dotés d'armes nucléaires.

Il est évident que les obstacles seront malaisés à surmonter: vérification, définition de la portée de l'accord et des conditions de son entrée en vigueur. La solution de ces problèmes prendra du temps. À la Conférence du désarmement de Genève, le Canada et d'autres pays ont fourni, sur le plan technique, un apport considérable au groupe de travail chargé de l'examen du rôle possible d'un échange de données sismologiques, à l'échelle internationale, dans la solution du problème de la vérification. Le Canada note avec satisfaction que le principe d'un tel échange semble accepté des participants aux négociations. Par ailleurs, nous avons déjà affirmé, à la Conférence de Genève, qu'en l'absence de méthodes permettant d'éviter que les explosions nucléaires dites pacifiques ne servent à la fabrication d'armes,